AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
VOSGES

Diagnostic ambiance et confort

Pour améliorer l'ambiance et le confort des animaux

Objectifs

Suite à la détection d'un problème sur le troupeau OU sur le souhait d'améliorer l'ambiance d'un bâtiment, nous réalisons un DIAGNOSTIC de votre bâtiment d'élevage.

Service

Par une visite sur les lieux et à l'aide de matériels adaptés nous mesurons suivant les besoins et la demande :
- Le logement (densité, dimensions, couchage…)
- L'ambiance (température, hygrométrie, volume et vitesse de l'air…)
- L'électricité (courants parasites, mise à la terre…)
- La luminosité

Résultats

Du conseil pour améliorer ou résoudre un problème et les résultats sur le troupeau : amélioration de la production, etc

Livrables

Compte-rendu écrit avec les observations, les conclusions et les solutions.

Public

Tout éleveur

Les +

+ de conseil

Nos conseillers sont expérimentés et maintiennent leur niveau de compétence

+ de personnalisation

Le conseil est concret, complet et neutre.

Modalités

Temps nécessaire : 1 à 2 jours
(facturation au tarif conseil expert agricole de l'année en cours)
Prestation individuelle sur l'exploitation et au bureau.

ENGAGEMENT DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Conseil

Pour toute information, n'hésitez pas à contacter la Chambre d'Agriculture des Vosges - 17 rue A. Vitu
88026 Epinal cedex - Tél 03 29 29 23 23 - Fax 03 29 29 23 60 - Email : contact@vosges.chambagri.fr
Site : www.vosges.chambre-agriculture.fr
Assistante de marché : Rachel HENRION